

ETATS GENERAUX ALIMENTATION 2017 en PACA

Analyse AFOM Résistances et Résiliences de l'agriculture régionale face aux crises

Atouts	Faiblesses
<p>Sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expériences de prévention des risques déjà ancienne en PACA : ex concernant le TYLCV (dès 2003 : charte DRAAF/Profession concernant l'information, la prévention, le signalement, les mesures à prendre). - PACA bien présente dans les instances stratégiques de répartition des moyens et des mesures : Comité Technique Opérationnel (CTOP) et la Commission des Usages Orphelins (CUO) - Mise en place du FMSE - Réseau SBT : 15 filières , plusieurs dizaines d'organismes représentés <p>Climatique (réchauffement climatique)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures d'irrigation efficaces, une Société d'Aménagement Régional (SCP) et une organisation de gestion territoriale sécurisant la ressource en eau sur les territoires. - Couverture importante en forêts et prairies à fort potentiel de captage de carbone (Gaz à Effet de Serre). - Réflexion déjà entamée par certains acteurs majeurs impactés par le réchauffement : Viticulture, Grandes cultures. - Étude Prospective R2D2 <p>Économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Climat actuel propice à la performance agricole - Grande diversité de production, sur des produits à forte valeur ajoutée et à pratiques souvent peu intensives réduisant l'exposition des exploitations régionales aux aléas de production et de marchés. <p>Forte capacité de de R&D en région (F&L) et présence de structures accompagnant les programmes de lutte : Centres de recherche en Agronomie, gestion de l'eau et Climatologie, Stations expérimentales, institut technique, INRA, ANSES,... et bonne diffusion technique des résultats</p>	<p>Sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maillage du territoire complexe, avec des zones privées, des friches (déprise agricole), des ZU, des JEVI ; une diversité de climats, potentiellement accueillant pour de très nombreux bioagresseurs - Maillage sanitaire hétérogène entre les filières animales et végétales : faiblesse des réseaux voire disparition des acteurs du sanitaire dans le secteur animal - Une sensibilité hétérogène en fonction des filières aux enjeux sanitaires, sans priorisation définies collectivement . Pas de système d'alerte organisée pour toutes les filières et pour les principaux dangers - Mesures de biosécurité peu développées - Espèces végétales : très nombreuses et spécifiques ; la prospection s'organise difficilement et n'est pas systématique ; les mesures de lutte sont à la charge entière des propriétaires dont certains sont privés et pas sensibilisés aux notions sanitaires et à leurs enjeux . - La transhumance augmente les risques de contact avec les cheptels de statut sanitaire différents en fonction des maladies. - Le FMSE ne permet pas de répondre à des crises majeures <p>Climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région PACA située entre littoral et haute montagne (zones les plus vulnérables au changement climatique) - Un espace vulnérable aux risques naturels, en particulier sécheresses, incendies et inondations <p>Économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - des coûts de productions et de personnels hauts vis à vis de la concurrence UE et mondiale - une structuration amont de la production faible dans certaines filières (F&L) ne permettant pas une meilleure résistance collectives aux aléas. - des systèmes assurantiels insuffisamment utilisés et un manque d'information des exploitants pour se doter d'une réelle stratégie de gestion des risques - un déficit de partenariat entre producteurs et opérateurs économiques (contractualisation) ne permettant pas de gérer le risque prix.

Opportunités	Menaces
<p>Sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réseaux SBT assurent une organisation de la surveillance et de l'information - Importance des instituts techniques sur le secteur végétal - L'agriculture contribue à des enjeux non seulement économiques directs mais également à d'autres enjeux : tourisme, lutte contre l'incendie <p>Climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif de formation et de conseil mobilisable sur les thématiques liées à l'innovation et aux enjeux de l'adaptation au changement climatique - Accessibilité importante aux dispositifs d'aides européennes en matière d'innovation. - Évolution vers des pratiques agricoles potentiellement favorables à une meilleure absorption de carbone (techniques de travail simplifiées du sol, enherbement) - Mise en œuvre opérationnelle de la démarche CLIMAGRI : Bilan des consommations d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre (GES) et du stockage de carbone des secteurs agricoles et forestiers. <p>Économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - La R& D expérimente des systèmes de production plus résistante aux crises par son anticipation au sein même des choix agricoles de départ (choix de variété, d'assolement...) - Existence de nombreux dispositifs de soutien nationaux et régionaux concernant la gestion des risques (investissement, innovation, coopération, indemnisation...) - des innovations à poursuivre en matière d'assurances : mutualisation des ressources privées, fonds de mutualisation, adaptation agricole des entreprises traditionnelles de l'assurance. 	<p>Sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'historique récent montre la réalité des menaces : TYLCV, <i>D. Suzukii</i>, <i>Tuta absoluta</i>, <i>Metcalfa</i>, Charançons...Les causes sont multiples : - Réchauffement climatique qui favorise l'adaptation de nouveaux bioagresseurs, extension de certains problèmes sanitaires, nouveaux parasites émergents. - Échanges commerciaux intenses et flux de personnes, achats en ligne difficilement contrôlables . Mondialisation des échanges - L'opinion publique est hostile à l'utilisation des PPP. Moins de solutions pour protéger les cultures <p>Climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accentuation des aléas climatique (inondations, grêle, gel, sécheresses, incendies), forte augmentation des jours à risques pour les cultures (très secs, humides ou froids). incertitudes sur l'évolution future du climat (hausse températures, fréquences phénomènes extrêmes) - Aggravation du bilan hydrique dans les pays de climat méditerranéen (augmentation de l'évapotranspiration, diminution des précipitations). - Dégradation accrue des sols suite aux phénomènes exceptionnels. - Changement dans les cycles culturaux (raccourcissement des cycles, avancement des dates de semis ou de vendanges) et dans le développement physiologique des végétaux (non satisfaction des besoins en froid de certains arbres fruitiers). - L'allocation de la ressource en eau en cas de sécheresse pourrait devenir source de conflits et mener à un besoin d'arbitrage accru entre les usagers. - Prospective insuffisante sur la vulnérabilité des systèmes agricoles au changement climatique. - Modification du couple typicité/localisation (fondement des cahiers des charges AOP par exemple). <p>Économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tendance à la forte volatilité des prix dans une concurrence mondiale - Des productions essentiellement exportatrices sont soumises au risque d'embargo économique des pays acheteurs (pommes, viande) - l'accroissement des aléas naturels entraîne une augmentation du coût de la gestion des risques (prévention et gestion ex-post) pesant sur les exploitations et les soutiens publics.

Enjeux – Objectifs

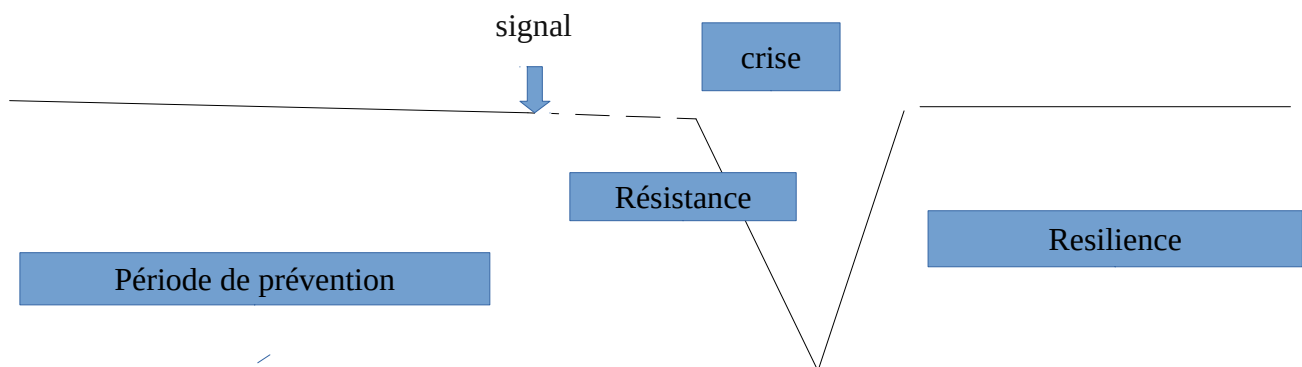
La résilience correspond à la capacité pour une exploitation « d'encaisser » les pertes économiques consécutives à un aléa.

Les agriculteurs sont exposés à deux principales sources de risque pouvant provoquer des pertes économiques :

- le risque de production (rendement en quantité et en qualité, perte d'outils de production), lié notamment aux conditions climatiques, aux événements sanitaires, phytosanitaires ou environnementaux.
- le risque de marché, qui est principalement un risque prix et qui correspond en général au risque d'une baisse de prix des productions pouvant intervenir postérieurement aux décisions de production ;

Les conséquences économiques de ses crises (perte d'outils de production, de revenus) pèsent sur les exploitations régionales.

Pour pouvoir se soustraire ou minimiser ces menaces il convient de réfléchir aux différents « moments » où nous pouvons être acteurs pour empêcher ces crises, y résister quand elles sont là et s'en remettre une fois qu'elles sont endiguées.



La résistance et la résilience de l'agriculture aux risques peut être abordé sous différents axes concernant la menace (climatique, sanitaire ou économique, cf AFOM). La réflexion de l'atelier sera organisé sous les 4 étapes chronologiques suivantes :

1. **Comment amoindrir les risques et éviter les crises par des actions préventives** (en temps de paix),
2. **Comment mieux voir arriver la crise ? : détection du signal**
3. **Comment mieux résister aux effets de la crise lorsqu'elle est là**, c'est à dire faire en sorte que les retombées de la crise soient moindre,
4. **Comment mieux se relever de la crise subie.**

+ **Axe transversal** : Comment assurer une **information** et une **communication** efficace pour une bonne gestion de crises ?

Questionnements

1. Quelles actions de prévention des risques peut-on mener ?

a) au niveau de l'exploitation :

- **mieux former informer les agriculteurs** : sur les risques auxquels ils sont soumis, les outils existants pour y faire face (investissement, choix productifs, assurances...), la nécessité de se doter d'une stratégie de gestion des risques à l'échelle de l'exploitation.
- **renforcer le soutien aux investissements de protections, de prévention** : Quels investissements peuvent être faits pour se prémunir de certains risques : matériels ? choix des variétés répondant à la demande des consommateurs ? À la résistance face aux ravageurs, aux changements climatiques ?
- **pousser à l'évolution vers des types de productions et des pratiques contribuant à limiter l'exposition** des exploitations aux aléas climatiques, sanitaires et au risque prix. Comment faire diffuser les bonnes pratiques ? anticipation par choix variétal ? ou de mode du culture ? Conduite de l'exploitation : comment adapter les pratiques en tenant compte des spécificités de chaque territoire ? Les recherches dans ce domaine sont-elles suffisantes ? comment mieux diffuser les derniers résultats et faire évoluer les pratiques ?
- **encourager l'innovation : appuyer les dispositifs d'expérimentation et de transfert** : Ressources R&D suffisantes et bien orientées ? Axes de travail complets sur tous les risques (climatiques, sanitaires (vaccins...), pratiques culturelles... ? Comment favoriser le transfert de l'innovation au sein des exploitations ?
- Pourquoi les **systèmes assurantiels** actuels sont sous-utilisés actuellement en PACA ? Comment mieux les adapter ? Innover dans ce domaine ? Fonds collectifs par ex...
- mener une **réflexion sur la prise en compte de ces démarches préventives et de protection dans l'établissement de la prime d'assurance climatique** ?

b) au niveau collectif

- Des nouveaux outils de gestion des risques climatiques seraient-ils utiles pour stabiliser les revenus des agriculteurs ? Besoin d'investissement collectifs particuliers ? Irrigation ?
- **Quelles mesures à mettre en œuvre collectivement pour prévenir les crises sanitaires** au-delà de celles qui existent déjà ? (quel système de veille et d'anticipation ? Quel système de surveillance ? comment fédérer les différentes filières sur les priorités à prendre en compte ?)
- **Quelles ressources R&D mobiliser pour améliorer les modèles climatiques et anticiper l'apparition des dangers sanitaires émergents**, les scénarios d'émission des GES, et la projection régionale de ces modèles ?
- comment promouvoir le levier d'une **meilleure organisation des filières de production pour une meilleure anticipation-répartition des risques** ? (mutualisation des coûts, diversification des marchés, promotion d'une marque, gouvernance sanitaire...)

c) au niveau national :

- risques de marché : poursuivre les réflexions sur un **instrument de stabilisation de revenus** en veillant à la bonne articulation avec la constitution d'une épargne de précaution sur l'exploitation et les aides du 1er pilier et les mesures de crise de l'OCM

2. Comment mieux détecter l'arrivée imminente d'une crise ?

Quelles mesures à mettre en œuvre pour mieux détecter les crises sanitaires ou de conjonctures économiques au-delà de celles qui existent déjà ? quel système de veille et d'anticipation ? Le système de surveillance est-il suffisamment organisé ?

a) au niveau de l'exploitation :

- **comment renforcer la responsabilisation des agriculteurs et des particuliers détenteurs d'animaux et de végétaux sur la détection sanitaire ?** : assurer l'indemnisation des foyers, des arrachages quel que soit le statut du propriétaire

b) au niveau collectif

- **Comment s'assurer que l'on repère le signal le plus rapidement possible ?** : professionnalisation, systématisation du dépistage? quel maillage sanitaire dans le domaine animal ?

- **Quel maillage sanitaire ?** Diffusion de l'information : système d'alerte ? Indemnisation ?

- **Prévisions météorologiques** : A-t-on suffisamment de données climatiques et agronomiques en PACA pour accompagner les adaptations de pratiques ? Les référentiels climatiques basés sur les données historiques sont-ils suffisants ?

- le **suivi de la conjoncture et l'anticipation de l'état de crise économique** sont-ils optimaux ?

3. Comment améliorer la résistance des exploitations agricoles et de leurs productions en temps de crise ?

a) au niveau de l'exploitation :

- Les dispositifs de gestion de crises actuels sont-ils adéquats ? Améliorables ?

b) au niveau collectif :

- renforcer et **rendre plus visible les actions mises en œuvre par les filières et les coopératives** (stockage, contractualisation pour assurance prix, volumes pour investir plusieurs marchés complémentaires...)

- En cas de crise due à la conjoncture économique : comment mieux s'organiser collectivement pour assurer un minimum prix ? Écouler les volumes ? **Améliorer la solidarité et le partenariat (amont-aval-consommateur)** tout le long de la filière ?

c) au niveau national :

- Les dispositifs de gestion de crises actuels sont-ils adéquats ? Améliorables ?

4. Comment mieux se remettre après une crise ?

Réflexion de fonds préalable sur stratégie globale de gestion des risques équilibrée privé/public

qui fait quoi ? responsabilité des acteurs de la filière, de l'État ?

optimiser l'articulation entre les différents outils :

- favoriser la gestion privée des risques de faible ampleur par les entreprises agricoles et les filières,

- transfert vers un tiers (assurance) ou mutualisation (FMSE) v des risques les plus importants : le soutien public doit favoriser en priorité le développement des outils existants et l'expérimentation de nouveaux outils

- maintien de l'intervention publique sur les crises les graves

a) au niveau de l'exploitation :

- **pousser à une gestion privée des risques de faible ampleur ?** : inciter à la constitution de réserves financières et capacités d'emprunt des exploitations afin de faire preuve de résilience individuelle face aux pertes économiques consécutives à un aléa.

- **pousser à la souscription aux systèmes assurantielles** (assurance récolte...) des



exploitations

b) au niveau collectif :

- renforcer et rendre plus visible les actions mises en œuvre par les filières et les coopératives

c) au niveau national :

- Maintien de l'intervention publique concernant les crises graves
- poursuivre les réflexions sur **l'assurance récolte et risques climatiques** :
 - donner de la visibilité au dispositif
 - fixer des objectifs de développement de l'assurance récolte à 5 ans et élaborer un calendrier de travail en ce sens
 - analyser l'impact d'un abaissement du seuil de déclenchement
 - mener un travail avec les assureurs sur les filières fruits et légumes pour lesquels le taux de diffusion reste faible
 - s'engager vers une réduction voire une suppression progressive des autres aides publiques utilisées pour les sinistres climatiques (FAC, exonération TFNB, allègement des charges sociales, calamités agricoles)
- et le **fonds de mutualisation contre les risques sanitaires et environnementaux**
 - maintenir et renforcer le soutien au fonds de mutualisation, encourager le FMSE à développer son intervention sur l'ensemble des filières
 - réfléchir sur le périmètre d'intervention du FMSE et sur le niveau de contribution des différents acteurs
 - réviser le seuil de pertes fixé à 30 %

5. Information - Communication

en préventif

- réaliser et porter à connaissance des travaux statistiques pour objectiver l'évolution de l'intensité, la fréquence et l'impact des aléas supportés par les entreprises agricoles
- renforcer les actions de formation et de conseil à la gestion des risques à destination de l'ensemble des acteurs
- améliorer la communication sur les outils existants (protection, prévention, indemnisation) et renforcer les actions de formation et de conseil à destination de l'ensemble des acteurs
- mieux articuler et faire connaître le rôle des différents acteurs (notamment assurance récolte)

en curatif

- se doter d'une communication de crise efficace et d'un message de fonds positifs (sur préservation de la ressources de production, limitation et maîtrise des risques sanitaires...)